

Activités économiques – Action 1

Réaliser et optimiser les diagnostics énergétiques dans les entreprises

Priorité de l'action	Difficulté de mise en œuvre	Energie économisée annuellement en 2028 (GWh/an)	Emissions évitées annuellement en 2028 (t CO ₂ e/an)
+++++	****	128,5	21 124

✓ Contexte

Si une partie des dépenses énergétiques est intégrée dans les coûts de production et fait parfois l'objet d'optimisation, le poids des habitudes et la méconnaissance de certaines solutions techniques font qu'il existe encore une marge de progrès importante pour la réduction des consommations énergétiques dans les entreprises. Ainsi, des économies d'énergie de 15% à 20% peuvent être réalisées à la suite de la mise en œuvre d'actions.

Sur le territoire du Parc Naturel Régional Oise - Pays de France sont implantées environ 7 000 entreprises, soit un potentiel d'économies non négligeable.

Cette action ne concerne pas les hébergements touristiques intégrés dans l'action Eco03.

✓ Objectif

Généraliser les diagnostics des entreprises, prioritairement pour les entreprises de plus de 5 salariés (10% des entreprises du Parc, soit environ 700 entreprises) avec comme cible la réalisation de 20 diagnostics par an. Les entreprises du secteur tertiaire, troisième secteur consommateur sur le territoire (après le transport et le résidentiel) et dont les consommations d'énergie ne sont pas liées à des process industriels complexes à optimiser, seront ciblées de manière prioritaire.

Proposer des objectifs et des pistes d'action concrètes pour les secteurs d'activités les plus consommateurs du territoire (santé, commerces et garages, chimie, bois et imprimerie, plastiques...).

✓ Descriptif

Le **pré-diagnostic** permet via un bilan technique simplifié d'avoir une vision globale de la situation énergétique de l'entreprise, d'évaluer les gisements d'économie d'énergie et d'informer des actions possibles à mettre en place. Le **diagnostic** énergétique donne une analyse plus approfondie, à partir notamment de mesures réalisées sur site, permettant l'étude comparative de différentes solutions techniques.

Pour la réussite de l'action, il s'agit de :

- Chercher à **mutualiser les démarches de diagnostic** pour favoriser les groupements de commande : cela peut contribuer à faire baisser les coûts de réalisation des diagnostics et facilitera également la préconisation de solutions intégrées et performantes comme l'écologie industrielle, la mutualisation de services à l'échelle d'une zone d'activités ou d'entreprises d'une même commune, les réseaux de chaleur...
- **Cibler et identifier les économies potentielles par secteur d'activités** : pour les entreprises d'un même secteur ou de même taille, on peut ainsi préférer la réalisation d'un **diagnostic collectif**, démonstratif, ayant surtout pour but de montrer l'impact des actions de MDE (maîtrise de l'énergie) et des préconisations « types », adaptables facilement. Dans ce sens, des **fiches "exemples"** peuvent être réalisées, décrivant un diagnostic, les actions menées et l'intérêt économique et environnemental.
- **Suivre les entreprises après la réalisation des diagnostics**, pour s'assurer qu'ils sont suivis d'effets et comprendre/débloquer les situations difficiles : ce suivi peut être individualisé, mais pour

des questions financières et de temps disponible, il peut également avoir lieu une ou deux fois par an en réunissant les entreprises diagnostiquées l'année précédente.

✓ **Actions en cours, références**

La CCI de l'Oise a déjà mis en place différentes actions : des clubs ont été créés pour accompagner les entreprises du département sur leurs problématiques environnementales (énergie, eau, déchets, etc...), des pré-diagnostic gratuits ont été réalisés et une trentaine d'entreprises ont réalisés leur Bilan Carbone. Bilan carbone obligatoire pour les entreprises de plus de 500 personnes.

Le concours des Eco-trophées à destination des entreprises situées sur le territoire du PNR du Vexin, organisé en partenariat avec la CMA du Val d'Oise, celui du PNR Loire-Anjou-Touraine.

La CMA de l'Oise a financé et élaboré une grille de pré-diagnostic énergétique des entreprises, ainsi que des visites gratuites sur le site et l'accompagnement des entreprises volontaires.

✓ **Difficultés identifiées, leviers et premières étapes de travail**

L'engagement des acteurs à long terme et les investissements dont les temps de retour sont supérieurs à 2-3 ans, représentent une première difficulté.

La mobilisation des entreprises et l'animation de la démarche sur le territoire (réalisation des diagnostics puis suivi de la mise en œuvre des actions « post-diagnostic ») est très consommateur de temps pour les CCI, CMA ou tout autre acteur impliqué dans l'action.

✓ **Moyens**

Partenaires et porteur de l'action

Maître d'ouvrage	Maître d'oeuvre	Partenaires
PNR CCI – CMA	CCI – CMA Prestataire privé	PNR, entreprises

Ressources humaines

Chargés de mission « développement économique » et « environnement » du PNR : environ un quart temps au total est à consacrer à cette action.

Chargés de mission au sein des CCI et des CMA.

Ressources documentaires ou techniques

- Autodiagnostic et boîte à outils : <http://www.maplanetenergie.com/page/inscription.php>
- Aides et incitations financières pour les PME ADEME (janvier 2011) : www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=1498
- « 49 exemples de bonnes pratiques énergétiques en entreprise », ADEME, juillet 2011
<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=81458&p1=02&p2=07&ref=17597>
- Le portail des Aides à la Décision Energie-Environnement de l'ADEME : www.diagademe.fr
- L'opération « Energie durable dans les entreprises de la Loire ». A retenir : les **guides métiers** qui sont réalisés en synthèse des opérations collectives. Les différents diagnostics et études réalisées dans des entreprises de même activité permettent d'extraire des indicateurs et des règles générales concernant la maîtrise des consommations énergétiques. Dans le cadre de l'opération EDEL, plusieurs actions collectives sont en cours de réalisation ou en projet : maîtrise énergétique globale dans les teintureriers, les systèmes d'entraînement dans les scieries ou l'énergie chez les logisticiens du froid : www.edel42.org

Budget

	Coût	Financement possible
Diagnostic	Environ 3 200 € par pré-diagnostic, jusqu'à 60 000 € pour le diagnostic (selon taille de l'entreprise)	Région, ADEME* et auto-financement des entreprises
Actions post-diagnostic	Coût des actions à estimer au cas par cas	Région, ADEME*, CEE et auto-financement des entreprises
Budget communication et déplacement sur site	30 000 € par an	CCI Oise

Nota : les diagnostics et pré-diagnostic des entreprises sont financés par l'ADEME depuis plusieurs années. Le taux d'aide maximum est de 70% pour les petites entreprises, 60% pour les moyennes entreprises et 50% pour les grandes. Les plafonds de la subvention ADEME sont de 5 000 € pour le pré-diagnostic, de 50 000 € pour le diagnostic et de 100 000 € pour l'étude projet (source : www.diagademe.fr).

✓ Calendrier

- Mois 1 à 6 : Elaboration de la stratégie de réalisation des diagnostics par le Parc et ses partenaires (CCI et CMA), soit définition des cibles prioritaires au regard de l'activité, de la localisation, des possibilités de mutualisation des diagnostics, rédaction d'un cahier des charges pour la réalisation des diagnostics...
- Mois 6 à 12 : Réalisation du ou des diagnostics collectifs et de fiches exemples pour montrer l'intérêt de la démarche
- Année 2 et suivantes : Amplification du dispositif et réalisation de 20 diagnostics par an
- Année 2 et suivantes : Réunions de suivi avec la CCI et les CMA sur le dispositif

✓ Indicateurs de suivi

Nombre de pré-diagnostic et de diagnostics réalisés, évolution des factures énergétiques
 Nombre d'entreprises ayant réalisé des actions de maîtrise de l'énergie suite au diagnostic